

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2022

Le vendredi 09 décembre 2022 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 1^{er} décembre 2022

PRÉSENTS : Jean-Michel BERTRAND, Joëlle PINAULT, Gérard GUILLARD, Sophie BOULERT, Laurence COSSIAUX, Guy TAMISIER, Gérard CATINAUD, Vincent FRUGIER NOCART, Pascal LEFEVRE, Jean-Pierre MOREAU.

REPRÉSENTÉS : Frédéric DEBRAS (procuration à Guy TAMISIER)
Brigitte BOULET (procuration à Jean-Michel BERTRAND)
Franck THIOLIERE (procuration à Laurence COSSIAUX)
Jade OLIVEIRA DA SILVA (procuration à Gérard CATINAUD)

ABSENT : Cécilia AIX

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

La séance a débuté à 19h05.

Le Maire annonce les procurations.

Le quorum est atteint.

- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous

- Approbation du compte rendu de la séance du 07 octobre 2022

2022.87 – Taxe d'aménagement – taux de reversement à la Communauté de Communes ELAN pour les années 2022 et 2023

Accord des membres pour reverser 0,10% à la communauté de communes ELAN pour 2022 et 2023.

Vote à l'unanimité

2022.88 – Avenant aux conventions Voirie et Assainissement au profit de la Communauté de Communes ELAN et fonds de secours

Autorisation donnée par l'assemblée pour signer un avenant pour l'année 2022 qui prévoit une baisse du montant du fonds de péréquation intercommunal et communal à reverser à l'EPCI.

Vote à l'unanimité

2022.89 – Participation réseau assainissement collectif versé à la Communauté de Communes ELAN

Le Conseil Municipal donne son accord pour verser à l'EPCI, la somme de 1 544,38 €.

Vote à l'unanimité

2022.90 – Tarifs cimetière – année 2023

Le tableau des tarifs est consultable sur le site de la commune.
Accord de l'assemblée pour ces tarifs.

Vote à l'unanimité

2022.91 – Tarifs location des salles communales (foyer club et village vacances) – année 2023

Le tableau des tarifs est consultable sur le site de la commune.
Accord de l'assemblée pour ces tarifs.

Vote à l'unanimité

2022.92 – Tarifs AEP – année 2023

Le tableau des tarifs est consultable sur le site de la commune.
Accord de l'assemblée pour ces tarifs.

Vote à l'unanimité

2022.93 – Avenant au bail garage loué à Mme CITHAREL au 01/12/2023

Révision du loyer mensuel.

Vote à l'unanimité

2022.94 – Avenant au bail garage loué à Mme HAMONL au 01/09/2023

Révision du loyer mensuel.

Vote à l'unanimité

2022.95 – Modification bail du logement situé au 7 rue des Ecoles.

Révision du loyer mensuel avec les charges.

Vote à l'unanimité

2022.96 – Mise en place du R.I.F.S.E.E.P.

Délibération adoptée pour valider le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Vote à l'unanimité

2022.97 – Création d'emplois d'agents recenseurs

Les agents seront rémunérés sur la base de 20h/35^{ème} avec remboursement des frais de déplacements sur un forfait de 250 €.

Vote à l'unanimité

2022.98 – Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 – budget commune.

Le conseil municipal décide de donner son autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater avant le vote du budget 2023, les dépenses d'investissement dans la limite des sommes indiquées aux chapitres 21 (53,275 €) et 23 (128,516 €).

Vote à l'unanimité

2022.99 – Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 – budget AEP

Le conseil municipal décide de donner son autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater avant le vote du budget 2023, les dépenses d'investissement dans la limite des sommes indiquées aux chapitres 21 (18,00 €) et 23 (2,50 €).

Vote à l'unanimité

2022.100 – Versement d'une partie des excédents du Bois des Echelles
Encaissement d'un chèque de 2 460 € au profit de la commune.

Vote à l'unanimité

2022.101 – Adhésion au FREDON
Délibération reportée.

Vote à l'unanimité

2022.102 – Participation des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques maternelle et élémentaire – année scolaire 2021/2022
La participation aux charges de fonctionnement à reverser à la commune de Bessines sur Gartempe s'élèvera à 624 € par enfant.

Vote à l'unanimité

2022.103 – Retrait d'une délibération – prime de fin d'année.

Vu la remarque des services de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité en date du 28 octobre 2022, qui mentionne que la précédente délibération devra faire l'objet d'un retrait.

Vote à l'unanimité

2022.104 – Contrat d'assurance groupe des risques statutaires des agents affiliés à la CNRACL
Le conseil municipal décide de continuer à adhérer au contrat à la CNRACL proposé par le contre de gestion de la Haute-Vienne et d'accepter la proposition d'évolution dudit contrat avec le courtier SOFAXIS.

Vote à l'unanimité

2022.105 – Motion de soutien à la lutte des personnes du cadastre de la DDFIP.
Le conseil municipal a décidé de soutenir la lutte engagée par le personnel du cadastre.

Vote à l'unanimité

2022.106 – Convention autorisation de passage en domaine privé préalablement aux travaux pour implantation d'ouvrage du réseau FTTH.
Implantation de deux armoires pour la pose de la fibre dans l'impasse de Fey. L'assemblée accepte de signer cette convention pour autoriser le passage et l'installation sur le terrain communal.

Vote à l'unanimité

2022.107 – Modification contrat CDD pour accroissement en contrat permanent et augmentation des heures de travail.
Changement des termes du contrat de travail concernant l'agence postale avec augmentation des horaires pour effectuer des tâches administratives.

Vote à l'unanimité

2022.108 – Modification du C.E.T.
Modification dans les modalités du compte épargne temps.

Vote à l'unanimité

2022.109 – Recrutement d'agents contractuels de remplacement
Pour faire face à l'absence d'un agent pour congé maladie, pour ne pas pénaliser les besoins du service. Accord des élus.

Vote à l'unanimité

2022.110 – Travaux de remplacement de la devanture de la boucherie.

Le conseil municipal accepte le devis proposé par l'Entreprise MERIGAUD concernant le projet de remplacement de la devanture, et autorise le Maire à solliciter les subventions.

Vote à l'unanimité

Questions diverses :

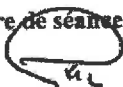
- 1) Départ à la retraite d'un agent ; recrutement sur un poste de remplacement sur trois mois et recrutement sur le poste définitif au 1^{er} mai 2023
- 2) Salon du Livre et des Aquarelles mis en place par la Municipalité pour avril 2023 au village vacances. Réfléchir sur la publicité, voir avec des banderoles.
- 3) Les vœux du Maire auront lieu le samedi 28 janvier à 16h00 au village vacances.
- 4) Le repas des aînées sera annulé cette année.
- 5) Le terrain de foot de la commune serait à refaire. Doléances des joueurs.

Dossiers traités par les élus et informations diverses :

- 1) M. le Maire explique le diagnostic financier de la communauté de communes ELAN qui suscite de grandes inquiétudes.
- 2) Eau potable. Une série d'évènements ont poussé la commune à faire venir des citernes d'eau pour alimenter le réseau.
- 3) Création d'un futur réseau de chaleur sur la commune, jugé non favorable actuellement car la fourniture en gaz reste encore avantageuse.
- 4) Enfouissement des réseaux sur les secteurs de Font Ardent et de Le Breuil. Début des travaux en janvier 2023 et fin de chantier en septembre 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le secrétaire de séance



PINAULT Joëlle

Le Maire,

BERTRAND Jean Michel